

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – SCRIPTS HYPNOSE SAJECE

ARTICLE 1 : PREAMBULE - IDENTITE DU VENDEUR

GROUPE SAJECE est une SARL unipersonnelle au capital de 75000€, dont le siège social est au 13 Rue de Pineau – 49300 Cholet, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880.359.617, et représentée par Camille Griselin et Sébastien Lambert en qualité de cogérants. Elle est joignable sur l'adresse mail bonjour@groupe-sajece.fr et par téléphone, au 07.80.91.95.98. Elle a notamment développé une offre proposant la vente de fichiers PDF de scripts d'hypnose et de coaching à destination de tout public souhaitant utiliser ces fichiers pour une utilisation professionnelle (et éventuellement à titre accessoire pour une utilisation personnelle). Il est ici rappelé que l'hypnose, et a fortiori la méthode SAJECE, s'inscrit dans la relation d'aide, hors cadre médical et réglementé. Elle ne se substitue donc en rien à un acte ou traitement médical dont elle peut toutefois être complémentaire. Les présentes Conditions Générales sont établies à l'égard de tous les Clients qui commandent des Prestations par l'intermédiaire du site internet : <https://scripts-hypnose.groupe-sajece.fr>.

ARTICLE 2 : DEFINITION DES TERMES

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes, les éléments ci-après explicités :

« Client » : toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de l'une des prestations proposées par la société GROUPE SAJECE et concernée par les présentes conditions générales de vente. Les fichiers scripts vendus ont vocation à être utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle, les clients sont donc qualifiés de professionnels à l'égard de la législation française (« Clients Professionnels »). Par exception, il sera fait éventuellement référence au terme de « Client Consommateur » pour les personnes souhaitant acquérir les fichiers pour une utilisation personnelle et en dehors de toute activité professionnelle liée à l'hypnose ou au coaching.

« Conditions Générales » : conditions générales de vente objet des présentes.

« Parties » : le Client et la Société dans le cadre de leurs engagements respectifs et des éventuelles conventions conclues entre eux.

« Produit » : tout contenu numérique vendu par la Société et visible sur le Site internet, désigné ci-dessous.

« Prix » : montant unitaire d'un produit proposé par la Société. Cette valeur s'entend toutes taxes comprises. Toute stipulation d'un prix hors taxes fera l'objet d'une précision explicite. Le terme peut aussi être décliné en « Prix total » pour évoquer l'achat de plusieurs produits concomitamment.

« Site » : site internet à partir duquel les produits peuvent être sélectionnés et achetés par le Client, à savoir : <https://scripts-hypnose.groupe-sajece.fr>.

« Société » ou « Vendeur » ou « Fournisseur » : la société GROUPE SAJECE, agissant en qualité de vendeur.

Les références aux articles sont des références aux articles des présentes Conditions Générales, à moins qu'il n'en soit précisé autrement. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence au genre inclut l'autre genre.

ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de vente s'appliquent aux Clients professionnels et aux Clients consommateurs, le cas échéant chacun pour les dispositions les concernant lorsque cela est précisé.

Les présentes Conditions Générales constituent, conformément à l'article L 441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties : elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société fournit aux Clients professionnels qui lui en font la demande, via le site internet du Fournisseur, les produits suivants : fichiers PDF de scripts d'hypnose ou de coaching (« Les Produits »). Elles s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients professionnels de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Elles s'appliquent également à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels, désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur sur le Site internet <https://scripts-hypnose.groupe-sajece.fr>.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client Professionnel qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Elles sont également communiquées à tout distributeur (hors grossiste) préalablement à la conclusion d'une convention unique visées aux articles L 441-3 et suivants du Code de commerce, dans les délais légaux. Toute commande de Produits implique, de la part du Client professionnel, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Vendeur. Les renseignements figurant éventuellement sur les catalogues, prospectus et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les présentes Conditions Générales précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Ces Conditions Générales de Vente sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Elles sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

En achetant l'un de nos produits proposés sur le Site, le Client reconnaît qu'il est pleinement informé et qu'il est tenu par l'ensemble des dispositions des présentes Conditions Générales, et s'engage donc à les respecter. Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment, de l'un des dispositions des présentes Conditions Générales ne vaut pas renonciation par elle-même à s'en prévaloir ultérieurement. Il est ici précisé que les photos apparaissant le Site pour illustrer les Prestations délivrées n'ont aucune valeur contractuelle et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

ARTICLE 4 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur pour le Client à la date de sa commande. Elles sont conclues à durée indéterminée et pour la durée nécessaire à l'achat et la livraison du Produit.

ARTICLE 5 : PRODUITS PROPOSES A LA VENTE

Les Produits proposés à la vente sont des fichiers PDF de scripts d'hypnose, ou plus généralement tout fichier écrit (fichier ou livre PDF ou tout logiciel équivalent en cas de défaillance de celui utilisé) basé sur les outils et techniques issus de l'hypnose, du coaching ou de la méthode SAJECE, développée par la société GROUPE SAJECE. Ils sont classés sur le site par catégorie et visent à accompagner les Professionnels de l'hypnose ou du coaching, et les Professionnels de l'accompagnement personnel en général, en leur proposant des scripts pour la réalisation de leurs séances, sur des thèmes variés.

Par exception ces fichiers peuvent être acquis par des Clients Consommateurs (en dehors de toute activité professionnelle ou en vue de préparer celle-ci) pour les accompagner sur certaines questions ou problématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler ou se développer, indépendamment de tout autre accompagnement, médical ou non, extérieur ou non à la Société, qu'ils pourraient suivre en sus (pour rappel, cela n'est toutefois pas la vocation des Produits, la Société ayant par ailleurs développé une offre de MP3 d'hypnose et de coaching, destinée et adaptée aux particuliers).

Les fichiers sont téléchargeables sans limite selon les besoins des Clients, depuis leur compte client qui est créé lors de la première commande, et réutilisé pour

les commandes suivantes.

Les caractéristiques principales de chaque produit, notamment ses spécifications, sont présentées sur le Site et le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Produit relève de la seule responsabilité du Client. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les éventuels délais de livraison (si les versions n'étaient plus téléchargeables provisoirement). Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les produits proposés à la vente sont les suivants :

- Scripts complets / métaphores d'hypnose ou métaphores isomorphiques / contenus pour les ateliers d'hypnose, de coaching ou de démarche symbolique / livres d'hypnose, de coaching ou de démarche symbolique ou lié à la méthode SAJECE en version PDF : il s'agit dans cette catégorie de produits achetés à l'unité, transmis sous forme de contenu unique numérique au Client (le fichier est téléchargeable de manière illimitée depuis le compte client et un lien vers ce fichier est également envoyé par mail à l'adresse indiquée lors de la création du compte client). Le prix de chaque produit est indiqué avec son descriptif.
- Packs de scripts : il s'agit dans cette catégorie de produits achetés en lots, transmis sous forme de contenus numériques au Client (les fichiers sont téléchargeables de manière illimitée depuis le compte client et un lien vers ces fichiers est également envoyé par mail à l'adresse indiquée lors de la création du compte client). Le contenu de chaque pack de scripts correspond à l'ensemble des envois faits dans le cadre des abonnements annuels des années précédentes, à un prix réduit. Le Client accepte d'acquérir le pack contenant un nombre de contenus indiqués dans chaque produit vendu. Il accepte de ce fait qu'il n'y aura pas de remboursement en cas de doublon avec des scripts achetés au préalable individuellement, sauf accord spécifique entre les parties, lié à des conditions exceptionnelles. Le prix de chaque pack est indiqué pour la totalité du pack, avec son descriptif (nombre de produits, type de contenus, thématique).
- Métaphores sur mesure : il s'agit dans cette catégorie de création d'une métaphore d'hypnose SAJECE (sur une page Word) sur mesure, réalisée par Camille Griselin. Le Client peut ensuite l'utiliser comme il le souhaite : utilisation en séance individuelle ou collective, enregistrement pour vente ou diffusion gratuite ou payante sur des réseaux sociaux, vente en format mp3 classique ou personnalisé, etc. Dans cette catégorie, et uniquement dans celle-ci, le Client qui commande une métaphore sur-mesure reçoit un produit personnalisé de façon exclusive et est ainsi la seule personne à posséder ce contenu. Pour acquérir ce produit, le Client doit suivre le parcours de commande proposé par le Site et détaillé ci-dessous. Après l'achat et le règlement du produit, le Client doit adresser un mail à Camille Griselin, dans les meilleurs délais, à l'adresse suivante : camille@groupe-sajece.fr, pour lui expliquer sa demande en détail. Dans le cas où la demande serait inappropriée aux contenus proposés par la Société, ou contiendrait des éléments illicites, ou contraires aux bonnes mœurs, la Société sera en droit de refuser de réaliser le contenu demandé et d'annuler la vente. Pour cela, elle adressera un mail au Client pour indiquer l'annulation de la vente de manière expresse, et remboursera le prix payé dans un délai de quatorze (14) jours au maximum. Pour ce produit, un délai de création est nécessaire, qui ne peut toutefois dépasser trente (30) jours calendaires. Dans le cas où les informations transmises par le Client seraient tardives ou incomplètes, la Société pourra étendre ce délai à quarante-cinq (45) jours calendaires au maximum.

Dans tous les cas, les contenus transmis font l'objet d'une protection au titre des droits de propriété intellectuelle, détaillée dans l'article dédié à cet effet ci-dessous. Toute infraction retenue à ce titre sera susceptible de générer des poursuites à l'encontre de la personne l'ayant provoqué.

Les Produits étant des contenus numériques, ils ne sont pas soumis à des limites de stocks disponibles. Toutefois, certains produits peuvent être soumis à des offres exceptionnelles, ou ventes promotionnelles ou à thème. Dans ce cas, l'offre de Produits proposés à la vente sur le Site seront valables à compter de la date de début de validité de l'offre et jusqu'à la date de fin de validité de l'offre indiquées sur le Site.

La Société se réserve le droit de supprimer des Produits de la vente sur le Site internet, notamment afin de renouveler son offre, ou s'ils ne correspondent plus à la Méthode SAJECE telle qu'elle a évoluée, s'ils ont été remplacés par un produit similaire ou s'ils ne correspondent plus à une demande récurrente des Clients.

ARTICLE 6 : COMMANDES

1. Passation de commande

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site le(s) Produit(s) qu'il désire commander. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

La commande se fait selon les modalités suivantes :

- Composer l'adresse du site ;
 - Sélectionner les Produits souhaités en cliquant sur « ajouter au Panier » ;
 - Cliquer sur le Panier pour voir la liste du (des) Produit(s) sélectionné(s) : le Client peut à ce moment retirer des produits de la liste ;
 - Code promotionnel : Si le Client dispose d'un code promotionnel valide, il peut le saisir dans l'encart « code promo », puis cliquer sur « appliquer le code promo »
 - Cliquer sur « mettre à jour le panier » s'il l'a modifié (ajout ou retrait de produit) ou a ajouté un code promo, et que le panier ou le prix ne s'est pas mis à jour automatiquement ;
 - Cliquer sur « Valider la commande » ;
 - Si le Client est déjà détenteur d'un compte client, il convient de cliquer sur l'espace prévu à cet effet et se connecter à son compte avec mail et mot de passe. A défaut de compte client, il convient de remplir les détails de facturation (nom, prénom, pays, adresse, code postal, ville, téléphone, adresse mail) pour finaliser la commande et créer le compte client. Il convient de cocher la case relative à l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet ;
 - A cette étape, il reste possible de saisir un code promotionnel valide, si le Client ne l'a pas saisi lors de l'étape précédente ;
 - Suivre les instructions du site pour la réservation et le paiement du Produit (Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le prix requis par PayPal ou carte bancaire) ;
 - Une fois le paiement validé : le Site affiche un rappel du détail de la commande, permet de télécharger le fichier directement (sauf dans les cas où les produits commandés nécessitent un envoi par mail directement), affiche un rappel de l'adresse de facturation et donne la possibilité de cliquer sur « commander une nouvelle fois » pour revenir sur le site ; le téléchargement du produit est également accessible immédiatement après paiement, depuis le mail envoyé par la Société au Client dirigeant vers le compte Client. Le téléchargement est accessible de façon illimitée sur le Site, sauf erreur technique empêchant l'accès aux fichiers commandés (et sauf dans les cas où les produits commandés nécessitent un envoi par mail directement) ;
 - Lors de sa 1^{ère} commande, le Client reçoit un mail de confirmation de création du compte Client, avec les rappels de ses identifiant et mot de passe. Sur le compte client, il aura accès à un tableau de bord, à l'historique de ses commandes, au solde de ses cartes cadeaux, à ses téléchargements de Produits, à ses adresses, à ses moyens de paiement, aux détails du compte (sur lequel il pourra notamment changer son mot de passe), aux coupons dont il dispose (codes promotionnels) ;
 - Dans tous les cas, une fois la commande réglée, le Client reçoit également un mail de confirmation de commande avec la facture et la possibilité de cliquer sur un lien vers le téléchargement du Produit depuis le compte client (sauf dans les cas où les produits commandés nécessitent un envoi par mail directement) ;
- La vente est définitive une fois l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, sans délai et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix et acceptation des présentes Conditions Générales de vente par le Client. Toute commande passée, validée par le Client et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur le site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

2. Modification de commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

3. Annulation de commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors cas de force majeure. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou un motif légitime (notamment dans l'hypothèse de la commande de métaphore sur-mesure).

ARTICLE 7 : PRIX DES PRODUITS

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le Site, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Le barème des prix unitaires applicable est donc celui en vigueur sur le Site. Les prix sont exprimés en Euros TTC (le montant de TVA étant rappelé lors du récapitulatif de commande). Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le Site.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiqué sur le Site. Le Vendeur se réserve le droit, hors période de validité indiquée sur le Site concernant le Prix de vente d'un Produit, de modifier les prix à tout moment. Les Prix ne comprennent pas les éventuels frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui seraient facturés si nécessaire en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris les frais éventuels.

Pour les Clients professionnels établis hors de France (mais en Union Européenne), les prix affichés sur le Site doivent être réduit du montant de la TVA française qui ne leur est pas applicable. Pour ce faire, la Société demande aux Clients professionnels établis hors de France mais en UE de passer commande directement par l'intermédiaire du formulaire de contact établi à cet effet. Ils doivent à ce titre sélectionner l'objet « exemption de taxes » et compléter les éléments suivants : script(s) désirés ; raison sociale de l'entreprise ; n° de TVA intracommunautaire ; adresse de l'entreprise ; numéro de téléphone ; note (facultatif). Pour les Clients consommateurs établis hors de France (mais en Union Européenne), la TVA française est applicable jusqu'à un certain seuil, au-delà duquel c'est la TVA du pays du Client qui el deviendra. La facturation est donc établie avec la TVA et pourra être ajustée au cas par cas en fonction du pays de résidence et de l'éventuel dépassement du seuil en question.

Pour les Clients professionnels ou consommateurs établis hors de France ET hors Union Européenne, la TVA française n'est pas applicable dans tous les cas, et sera déduite lors de la passation de la commande, après vérification.

ARTICLE 8 : MODALITES DE PAIEMENT

Le Prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, et préalablement à la délivrance du Produit. Aucun escompte ne pourra être pratiqué. Les Prix des Produits commandés est payable dans les mêmes conditions pour tous les Clients. En cas de non-respect des présentes conditions de paiement figurant aux présentes Conditions Générales, le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours de la part du Client. Le Client est informé que tout retard de paiement éventuel entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard calculés sur la base du taux directeur de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires que le Vendeur pourrait réclamer

Le Client Professionnel pourra bénéficier des remises dans les mêmes conditions que les Clients consommateurs, au moyen de codes promotionnel pouvant être diffusés occasionnellement par la Société : aucune remise ou ristourne spécifique ne sera effectuée pour les Clients professionnels, notamment en fonction de quantités acquises ou de régularité de commande.

Le Prix est payable selon les modalités suivantes :

- Par carte bancaire (par l'intermédiaire de Stripe, disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires) : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires ;
- Par PayPal (haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires).

Le paiement par carte bancaire ou PayPal est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte ou du compte PayPal du Client. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Dans le cas où le Client aurait commandé des Produits en dehors du circuit habituel proposé sur le Site, et dans tout autre cas, aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement avant la date figurant sur la facture dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 9 : LIVRAISON – TRANSFERT DE PROPRIETE ET DE RISQUES

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois. Les Produits commandés sont des fichiers PDF téléchargeables. Ces fichiers sont téléchargeables immédiatement après paiement du Prix intégral, directement sur le site ou depuis le mail reçu après la commande et le paiement du (des) Produit(s), via le compte Client, ce qui ne nécessite aucune livraison physique par la Société.

Le téléchargement est accessible immédiatement après paiement depuis le compte Client (sauf dans les cas où les produits commandés nécessitent un envoi par mail directement), sauf erreur technique. Par commodité, les Produits commandés et payés intégralement sont ensuite téléchargeables sans limitation de durée depuis le compte Client. Afin de se prévaloir de toute erreur technique pouvant apparaître sur le Site (et par extension sur le compte Client) et le compromettre de manière provisoire ou définitive, ce qui mènerait à une disparition ou destruction des fichiers achetés préalablement par le Client, la Société invite fortement ses Clients à télécharger les fichiers acquis sur leur matériel personnel dès le moment de l'achat des Produits, afin de s'assurer une bonne utilisation de celui-ci par la suite. En effet, les Produits vendus sont des fichiers téléchargeables qui ont vocation à être téléchargés immédiatement dès l'achat par le Client, de sorte à ce qu'il puisse les consulter et les stocker sur son matériel informatique propre par la suite. La disponibilité des fichiers acquis sur le compte Client n'est qu'une modalité pour simplifier le parcours Client, qui ne constitue aucunement une obligation dans la mesure où le(s) Produit(s) aura(ont) été(s) délivré(s) immédiatement après validation et paiement de la Commande. Par ailleurs, la Société ne peut être tenue pour responsable des supports sur lesquels les Clients stockent et utilisent les Produits achetés ni des erreurs techniques qui pourraient se produire ultérieurement en raison des supports utilisés par le Client ou des conditions de stockage des Produits.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif. En cas de non-réception du fichier après commande et paiement du Produit, il convient d'adresser un mail à bonjour@groupe-sajece.fr afin de demander l'accès au fichier PDF dans un délai maximum de 48 heures ouvrées.

Pour les Clients Professionnels, en cas de retard supérieur à un délai de sept (7) jours à compter de la réception par le Vendeur de la commande. Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en as e retard de livraison. En cas de retard supérieur à sept (7) jours, le Client pourra demander la résolution de la vente.

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la

date de livraison desdits Produits. Le transfert des risques de perte et de détérioration au Client sera réalisé concomitamment au transfert de propriété soit après complet paiement du prix.

La Société ne met pas en place de garantie commerciale spécifique, en dehors des dispositions légales applicables. Dans le cadre des contrats conclus entre professionnels, il est rappelé que la garantie légale de conformité n'est pas applicable. Les dispositions relatives à la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, sont en revanche applicables. Ainsi, la Société garantit, conformément aux dispositions légales, le Client contre tout défaut de conception ou de fourniture desdits services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client. La responsabilité de la Société ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer la Société par écrit de l'existence des vices dans un délai maximum de quatorze (14) jours calendaires à compter de la délivrance des Produits ou de la découverte des vices cachés. La Société rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les services jugés défectueux. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la Société serait retenue, la garantie de la Société serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture du produit ou service.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE

Les présentes stipulations s'appliquent, sans préjudice des dispositions d'ordre public ni des garanties légales applicables aux Clients consommateurs.

-Principes généraux :

Ne constitue pas un manquement imputable au Vendeur, dans la mesure permise par la loi et selon les cas ci-après, tout incident exclusivement dû :

- à une incompatibilité des équipements, systèmes, logiciels ou configurations du Client non conformes aux prérequis techniques communiqués ;
- à des défaillances de connexion (bande passante insuffisante, pannes d'accès à Internet, pare-feu/restrictions réseau propres au Client) ;
- à des interruptions temporaires d'accès nécessaires à la maintenance ou aux mises à jour, le Vendeur s'engageant à rétablir l'accès dans les meilleurs délais raisonnables ;
- à des défaillances de services tiers indispensables à la fourniture (hébergement, plateforme de streaming, Vendeur de paiement ou d'emailing, etc), sur lesquels le Vendeur n'a aucun contrôle ;
- à un usage non conforme du contenu numérique, une modification non autorisée, un partage d'identifiants ou de liens d'accès par le Client, ou un non-respect des instructions d'utilisation.

Le Client est responsable de la confidentialité de ses identifiants et de toute opération réalisée au moyen de ceux-ci ; il informe sans délai le Vendeur en cas d'accès non autorisé suspecté afin de permettre les mesures de sécurisation utiles (réinitialisation, suspension temporaire des accès, etc.).

La Société ne peut être tenue pour responsable des agissements de ses Clients après la délivrance des Produits qu'il a commandés. Elle exerce son activité dans le respect de la législation en vigueur, d'une Charte éthique qu'elle a établi, et avec tout le sérieux et la qualité que cela requiert ; ses Clients étant ensuite responsables de leurs propres agissements et de leur propre activité, s'ils exercent en qualité de professionnel de l'accompagnement. De même, les titres et contenus des Produits délivrés ne peuvent engager la responsabilité de la Société sur un résultat auprès de ses Clients (professionnels ou consommateurs) ou des clients de ses Clients Professionnels. Les Produits visent à transmettre des scripts pour la réalisation de séance d'hypnose selon les outils de la Méthode SAJECE, que chacun devra utiliser selon sa propre interprétation et sa perception, sans pouvoir engager la responsabilité de la Société si elle n'atteint pas le résultat escompté après avoir utilisé lesdits Produits. Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable de la pratique des Clients ayant acquis les scripts sans avoir réalisé le parcours de formation nécessaire à la bonne pratique de la discipline, car cela relève de la propre responsabilité du Client.

Distinction du corps médical : les Produits vendus sont des fichiers PDF d'hypnose, de coaching, de démarche symbolique, ou plus généralement tout fichier PDF basé sur les outils et techniques issus de la méthode SAJECE. A ce titre, nous rappelons que l'hypnose et a fortiori les autres outils proposés par la Société, ne sont pas des actes de médecine, de psychologie, de psychiatrie, ou de psychothérapie. Les séances d'hypnose s'inscrivent uniquement dans une démarche bien-être. Elles ne dispensent pas de consulter un professionnel de santé, à chaque fois que cela est nécessaire. L'hypnose, et a fortiori la méthode SAJECE, est une discipline qui s'inscrit dans la relation d'aide, hors cadre médical et réglementé. Elle ne se substitue donc en rien à un acte ou traitement médical, à un acte de soin ou à des prescriptions médicamenteuses, dont elle peut toutefois être complémentaire.

-La responsabilité de la Société ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. En tout état de cause, la responsabilité globale de la Société, toutes causes confondues, est limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture du produit.

ARTICLE 13 : DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les Produits (en ce compris leurs contenus), les marques de la Société : « GROUPE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE sans frontières », « MÉTHODE SAJECE », et plus généralement toutes les autres marques, textes, illustrations, images, vidéos, audios, charte graphique, logotypes, notamment ceux figurant sur le Site, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de la Société (ci-après les « Œuvres »).

L'acquisition d'un Produit n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit du Client. Celui-ci bénéficie uniquement d'un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation du Produit, dans les conditions précisées ci-après.

Sauf disposition expresse contraire, ce droit d'utilisation est limité à un usage strictement personnel et privé par le Client. Toute reproduction, représentation, diffusion, communication au public, adaptation, traduction, transformation, vente, location ou exploitation commerciale, totale ou partielle, du Produit, et plus largement d'une Œuvre, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite du Vendeur ou du titulaire des droits.

En cas de violation des droits de propriété intellectuelle, le Vendeur se réserve le droit d'engager toute action appropriée, y compris judiciaire, afin de faire cesser l'atteinte et obtenir réparation.

ARTICLE 14 : DONNEES PERSONNELLES

Les présentes dispositions complètent celles figurant dans la Politique de confidentialité disponible sur le site internet <https://scripts-hypnose.groupe-sajece.fr> : certains renseignements sont obligatoires et nécessaires au traitement des commandes. L'absence de réponse à un champ obligatoire pour l'achat d'un Produit est susceptible de compromettre le bon suivi du dossier Client. Conformément à la loi Informatiques et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018 (Règlement RGPD), relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la Société met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison des Produits définis aux présentes Conditions Générales, le traitement de la commande, la gestion des factures, la relation Client.

Le Client est informé des éléments suivants : la Société telle que définie en préambule des présentes Conditions Générales agit en qualité de responsable de traitement, par l'intermédiaire de ses Gérants, pour l'exécution des Prestations régies par les présentes.

1. Données collectées : Les données sont collectées lorsque le Client effectue une commande sur le Site, transmet les informations nécessaires au suivi ou à la mise à jour de son compte Client, contacte le service Client de la Société pour des informations sur les Produits de la Société, règle les Produits commandés. Dans ce cadre, la Société collecte les données suivantes : civilité, prénom, nom, pays, adresse, code postal, ville, adresse mail, téléphone, le cas échéant numéro SIREN

Camille GRISELIN SAJECE - Société GROUPE SAJECE - SARL unipersonnelle au capital de 75 000€ dont le siège social est au 13 rue de Pineau – 49300 CHOLET
Immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880 359 617 – TVA intracommunautaire FR14880359617 – **Téléphone** : 07 80 91 95 98 - **Mail** : bonjour@groupe-sajece.fr

(ou numéro d'entreprise), le cas échéant numéro de TVA, données relatives au moyen de paiement, données relatives aux transactions (numéro de transaction, détail de la commande), historique de la relation contractuelle (notamment pour le suivi des prestations déjà effectuées), le cas échéant toute autre information délivrée volontairement par le Client pour la bonne gestion de son dossier ou le bon traitement de sa demande, ainsi que pour la correspondance avec le Client pour le bon suivi de la relation Client. Le traitement de toute donnée personnelle caractérisée comme sensible à l'égard de la législation ne sera effectué que pour le bon traitement de la demande du Client. Toutes les données sensibles éventuellement transmises par le Client à la Société dans le cadre de la relation client (demandes de renseignements par mail) seront détruites immédiatement après traitement.

2. Finalités et exploitation des données traitées : Les finalités des traitements de données effectuées par la Société sont : la gestion des commandes et la délivrance des Produits, le traitement des demandes du Client, la facturation des commandes passées, la gestion des comptes Clients, le suivi de la relation Client et la réalisation d'actions de fidélisation client (newsletter, actualités, invitations). Certaines données peuvent être exploitées dans le cadre des statistiques pour la fréquentation du Site mais ne donne pas accès à des données personnalisées, et ne donnent pas la possibilité d'identifier les personnes, ce qui ne constitue pas un traitement de données personnelles au sens de la réglementation RGPD.

3. Données bancaires : La Société n'a jamais accès au numéro de carte bancaire du Client. Les règlements sont effectués soit par l'intermédiaire du site sécurisé Paypal (règlement pouvant s'effectuer par compte Paypal ou carte bancaire) disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires, soit par l'intermédiaire de Stripe pour les paiements par carte bancaire effectués directement sur le site, disposant également d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires.

4. Destinataires des données collectées : Les données personnelles collectées sont destinées à la Société, représentée par ses Gérants et membres du personnel dûment habilités. Elles peuvent, le cas échéant, être transmises à des prestataires strictement sélectionnés, intervenant pour le compte de la Société dans le cadre de l'exécution, du traitement, de la gestion ou du paiement des commandes (hébergeur du site, webmaster, prestataire de paiement, logiciel de facturation, outil de gestion de la newsletter). Dans tous les cas, seules les données strictement nécessaires à l'intervention de ces tiers leur sont communiquées.

5. Durée de conservation des données et sécurité : Les données sont conservées et utilisées pour une durée conforme à la législation en vigueur, qui ne saurait excéder la durée légale de conservation des documents comptables, fiscaux et commerciaux de la Société. La Société met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données personnelles contre toute perte, destruction, accès ou divulgation non autorisés.

6. Droit des personnes concernées : conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute personne concernée par un traitement de données personnelles dispose d'un droit d'accès à ses données, ainsi que d'un droit de rectification en cas d'erreur ou d'inexactitude. Elle peut également demander l'effacement de ses données, s'opposer à leur traitement, ou en limiter l'usage dans les cas prévus par la réglementation. Elle bénéficie en outre du droit à la portabilité de ses données, lui permettant de récupérer les données fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, afin de les transmettre à un autre responsable de traitement... Le Client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide qui ne sera pas conservé par la Société à l'issue de l'exercice de la demande, exercer ses droits en contactant le service compétent par mail, à l'adresse suivante : donnees-personnelles@groupe-sajece.fr. S'il ne souhaite pas recevoir nos actualités et invitations (téléphone, SMS, courrier ou mail), il a la faculté de s'y opposer par mail non équivoque avec accusé de réception à l'adresse mail suivante : donnees-personnelles@groupe-sajece.fr. Il peut modifier ses choix en nous contactant dans les conditions évoquées ci-dessus.

Il en est de même s'il ne souhaite pas recevoir les actualités, invitations ou offres promotionnelles de nos éventuels partenaires. Pour toute information complémentaire ou réclamation sur le sujet de la protection des données personnelles, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

ARTICLE 15 : IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation des conditions du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 16 : DISPOSITIONS SPECIFIQUES POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

1. EXECUTION FORCEEE EN NATURE ET EXCEPTION D'INEXECUTION

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes. Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressé au débiteur de l'obligation par lettre recommandée avec avis de réception demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur, de bonne foi, et son intérêt pour le créancier.

Par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1222 du Code civil, en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra, faire exécuter lui-même l'obligation par un tiers, aux frais de la Partie défaillante. Le créancier de l'obligation pourra toutefois demander en justice que la Partie défaillante avance les sommes nécessaires à cette exécution.

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du contrat selon les modalités définies à l'article « Résolution du contrat ».

Il est également rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Pour l'un ou l'autre de ces dispositifs juridiques, il est rappelé que les Produits sont vendus au moyen d'un Site internet, de manière dématérialisée, et que leur application concrète peut être remise en cause au vu des spécificités techniques de ce mode de vente.

2. RESOLUTION DU CONTRAT

Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave

La Partie victime de la défaillance pourra, malgré la clause « *Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations* » figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie

Défaillante, la résolution fautive des présentes, dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

Résolution pour force majeure

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations suivantes :

- Utilisation des produits vendus pour une activité n'entrant pas dans le périmètre des prestations autorisées par la Société GROUPE SAJECE et causant du tort à autrui ou mettant en péril le sérieux de la Société ;
- Utilisation des produits conformes à l'article relatif aux droits de propriété industrielle et intellectuelle ;
- Transmission ou cession, totale ou partielle, à titre gratuit ou onéreux, des produits acquis sans l'accord préalable et écrit de la Société ;
- Constitution d'une licence ou sous-licence, totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, à quelque personne et sous quelque forme que ce soit, sans l'accord exprès, écrit et préalable de la Société ;
- Utilisation et/ou reproduction des produits par le Client pour un cas d'utilisation ou reproduction non prévu par les présentes conditions générales, sans l'accord exprès, préalable et écrit de la Société ;
- Plus généralement toute utilisation abusive, malveillante ou de mauvaise foi des produits ;
- Non-paiement à l'échéance des produits commandés ;

Visées aux articles des présentes Conditions Générales, le contrat pourra être résolu au gré de la partie lésée.

Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

ARTICLE 17 : FORCE MAJEURE

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou l'autre de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 18 : NULLITE PARTIELLE

L'annulation de l'une des stipulations des présentes Conditions Générales n'entraînerait l'annulation de celles-ci dans leur ensemble, que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des parties, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général de la convention.

ARTICLE 19 : MODIFICATION DU CONTRAT

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales en vigueur ou du contrat particulier conclu entre la Société et le Client ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les Parties.

ARTICLE 20 : INDEPENDANCE DES PARTIES

Aucune des Parties ne peut prendre d'engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie. Par ailleurs, chacune des Parties demeure seule responsable de ses allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

ARTICLE 21 : NOTIFICATION – ELECTION DE DOMCILE

Toute notification devant être effectuée dans le cadre des présentes Conditions Générales ou du Contrat spécifique signé entre le Client et la Société sera considérée comme réalisée si elle est faite par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Siège social de la Société (à l'exception des cas pour lesquels les présentes Conditions Générales prévoient un autre mode de notification). Pour les besoins des Conditions Générales, les parties font élection de domicile :

- Pour la « Société » : en son siège social
- Pour le « Client » : en son domicile personnel

Toute modification devra être signifiée par mail clairement exprimé avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie, afin de lui être opposable.

ARTICLE 22 : REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

Les Parties conviennent d'insérer une clause d'arrangement amiable, comme préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les parties en cas de litige. En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du présent contrat, les contractants conviennent de se réunir dans le délai maximum de dix (10) jours calendaires, à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiée à l'une des Parties. La présente procédure de règlement amiable constitue un préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les Parties. Toute action en Justice introduite en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable.

Toutefois si au terme d'un délai de trente (30) jours, les Parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, ou si la Partie recevant la lettre recommandée ne donne pas suite volontairement à la rencontre proposée, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après. Les produits étant vendus en ligne sur un site internet, il est entendu que la rencontre organisée entre les Parties pour se mettre d'accord sur un compromis ou une solution au litige pourra être réalisée en présentiel ou à distance (en vidéoconférence).

ARTICLE 23 : LOI APPLICABLE – LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les Parties, les présentes Conditions Générales ainsi que tout Contrat spécifique conclu entre les Parties sont régies et soumis au droit français.

Ils sont rédigés en langue française. Dans le cas où ils seraient traduits en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les Parties conviennent, pour le cas où un accord amiable serait impossible à arrêter dans un délai de 30 jours, que les juridictions du ressort du siège social du Vendeur, auront compétences exclusives pour connaître de tout différend résultant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du Contrat, et plus généralement de tout litige procédant des présentes qui pourrait les diviser, nonobstant pluralités des défendeurs ou appel en garantie.

ARTICLE 24 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le fait, pour une personne physique ou morale de commander sur le Site et de cocher la case prévue à cet effet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce,

notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire qui serait inopposable au Vendeur.

ANNEXE 1 : DISPOSITIONS RELATIVES AUX CLIENTS CONSOMMATEURS

Par dérogation aux dispositions du contrat, les présentes dispositions s’appliquent aux Clients consommateurs :

1. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

S’agissant des éventuels Clients consommateurs, et conformément aux dispositions de l’article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des biens et services vendus apparaissent sur le Site. La Société communique également au Client consommateur les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, ainsi que, s’il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l’existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles, conformément aux articles R. 111-1 et R. 111-2 du Code de la consommation. Par ailleurs, le Client reçoit les informations prévues aux articles L. 122-1 et L. 221-11 du Code de la consommation, préalablement et postérieurement à la conclusion de la vente et notamment au moyen des présentes Conditions Générales.

2. LIVRAISON DES PRODUITS

Le Vendeur s’engage à livrer les produits commandés par le Client dans les délais convenus et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat. En cas de non-réception du fichier après commande et paiement du Produit, il convient d’adresser un mail à bonjour@groupe-sajece.fr afin de demander l’accès au fichier audio. Si les Produits commandés n’ont pas été livrés au plus tard trente jours après la conclusion du contrat, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L.216-2, L.216-3, et L.241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat.

3. GARANTIES LEGALES

Le Vendeur est tenu à l’égard des Clients consommateurs :

- de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.224-25-12 à L.224-25-26 du Code de la consommation, permettant au Client d’obtenir gratuitement la mise en conformité du contenu numérique (ou du service numérique) fourni, ou à défaut, la réduction du prix ou la résolution du contrat ;
- de la garantie contre les vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil, permettant au Client de conserver le produit et obtenir une partie du prix ou de le rendre et se faire restituer le prix.

Les textes légaux sont rappelés ci-dessous :

- **Garantie de conformité pour la fourniture ponctuelle de contenu numérique ou de service numérique :**

Le consommateur dispose d’un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d’apparition d’un défaut de conformité. Durant un délai d’un an à compter de la date de fourniture, le consommateur n’est tenu d’établir que l’existence du défaut de conformité et non la date d’apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu’il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n’est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n’a droit à l’annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d’un prix.

Toute période d’indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu’à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l’application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d’un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu’à 10 % du chiffre d’affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation). Le consommateur bénéficie, en outre, de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

- **Garantie de conformité pour la fourniture continue de contenu numérique ou de service numérique :**

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d’apparition d’un défaut de conformité pendant toute la période contractuelle de fourniture du contenu numérique ou du service numérique, à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n’est tenu d’établir que l’existence du défaut de conformité et non la date d’apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant toute la période contractuelle de fourniture du contenu numérique ou du service numérique.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

- **Garantie contre les vices cachés**

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Pour toute demande au titre des garanties légales, le Client doit contacter le Vendeur à l'adresse suivante : Camille Griselin – Groupe SAJECE

Adresse : 13 Rue de Pineau – 49300 Cholet - Mail : bonjour@groupe-sajece.fr - Téléphone, au 07.80.91.95.98.

Les garanties légales ne couvrent pas :

- une incompatibilité du Produit avec les équipements ou logiciels du Client, si ceux-ci ne répondent pas aux spécifications indiquées par le Vendeur,
- une mauvaise utilisation, installation ou configuration du Produit par le Client,
- une modification non autorisée du Produit,
- le non-respect des instructions fournies par le Vendeur,
- un défaut de fonctionnement causé par un élément extérieur (connexion internet insuffisante, défaillance matérielle de l'équipement du Client, etc.).

Si le Client est un professionnel, les Parties conviennent, par dérogation expresse à l'article 1641 du Code civil, d'exclure toute garantie légale ou contractuelle au titre de la conformité ou des vices cachés, sous réserve des dispositions d'ordre public. Le Client professionnel reconnaît acquiescer les contenus numériques « en l'état » et assumer tous les risques liés à leur utilisation, sauf stipulation contraire convenue par écrit entre les Parties.

4. DROIT DE RÉTRACTATION POUR LES CONTRATS CONCLUS A DISTANCE OU HORS ÉTABLISSEMENT

Le Client consommateur a le droit de se rétracter du contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours. Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer ce droit, le Client notifie au Vendeur sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique) aux coordonnées suivantes :

Camille Griselin – Groupe SAJECE

Adresse : 13 Rue de Pineau – 49300 Cholet

Mail : bonjour@groupe-sajece.fr - Téléphone, au 07.80.91.95.98.

Le Client peut utiliser le modèle de formulaire figurant ci-dessous, sans que cela soit obligatoire.

Le délai est respecté si la notification est envoyée avant son expiration.

Le Client peut également remplir et transmettre le modèle de formulaire de rétractation visé à l'Annexe 1 ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur le site internet <https://scripts-hypnose.groupe-sajece.fr>. Si le Client utilise cette option, le Vendeur lui enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

-Effets de la rétractation

En cas de rétractation, le Vendeur rembourse tous les paiements reçus, sans retard excessif et au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où il est informé de la décision. Le remboursement s'effectue par le même moyen de paiement, sauf accord contraire et sans frais pour le Client.

Aucun retour matériel n'est requis. Le Vendeur procède à la désactivation des accès ; le Client s'abstient de toute utilisation du contenu et, le cas échéant, supprime tout fichier qui aurait été mis à sa disposition par erreur.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé si l'exécution a commencé avant la fin du délai de quatorze (14) jours, après l'accord préalable exprès du Client pour commencer l'exécution immédiatement, et sa renonciation expresse au droit de rétractation. À défaut d'un tel accord et d'une telle renonciation, le Vendeur n'entamera pas l'exécution avant l'expiration du délai de rétractation. Si l'exécution débutait sans ces formalités, le Client conserverait son droit de rétractation et aucune somme ne pourrait lui être réclamée à ce titre.

Précision

Si, à titre exceptionnel, un contenu numérique était fourni sur un support matériel (par ex. clé USB, DVD), le délai de rétractation courrait alors à compter de la réception physique du bien et les règles applicables aux biens s'appliqueraient, sous réserve des exclusions prévues à l'article L.221-28.

FORMULAIRE DE RETRACTATION SUITE A L'ACHAT D'UN PRODUIT – CLIENT CONSOMMATEUR

A l'attention de la Société GROUPE SAJECE, SARL unipersonnelle au capital de 75 000€, dont le siège social est au 13 Rue de Pineau – 49300 CHOLET, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880 359 617, représentée par Madame Camille Griselin et Monsieur Sébastien Lambert ès qualité de Gérants.

Je souhaite me rétracter de l'achat suivant effectué sur le site <https://scripts-hypnose.groupe-sajece.fr> et certifie n'avoir jamais téléchargé le(s) Produit(s) concerné(s) par cette Commande ce qui aurait provoqué le descellement du(des) Produit(s) :

- Date de la commande :
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse complète du Client :

Signature du Client (*uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier, signature électronique possible*).

Le Client peut remplir le présent formulaire et le retourner par mail à la Société sur l'adresse suivante : bonjour@groupe-sajece.fr.

5. RESPONSABILITÉ

Si le Client est un consommateur, le Vendeur est responsable de plein droit de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, conformément à l'article L.221-15 du Code de la consommation. Sa responsabilité ne peut être écartée que lorsqu'il démontre que l'inexécution ou la mauvaise exécution est imputable :

- au Client,
- au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat,
- ou à un cas de force majeure.

Les hypothèses énumérées aux paragraphes relatifs aux « Principes généraux » de l'article 12 constituent, selon les situations, un fait du Client, un fait d'un tiers imprévisible et insurmontable ou un cas de force majeure.

6. REGLEMENT AMIABLE DES DIFFÉRENTS

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation " Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. "Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers. Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement par mail clairement exprimé avec accusé de réception à l'adresse suivante : bonjour@groupe-sajece.fr ou par courrier (lettre recommandée avec accusé de réception) à l'adresse du siège social de la Société.

Seules les réclamations relatives à la vente des Prestations proposées par la Société sur le Site seront prises en compte.

Dans l'année qui suivra votre demande auprès de nos services, selon l'article R. 616-1 du Code de la consommation, vous pourrez faire examiner votre demande par un médiateur dont trouverez ci-dessous les coordonnées, sachant qu'un litige ne pourra être examiné, sauf exception, que par un seul médiateur : Atlantique Médiation CONSO, Maison de l'Avocat - 5, mail du Front Populaire - 44200 NANTES - www.consomption.atlantique-mediation.org – Téléphone : 0240841024 – mail : consommation@atlantique-mediation.org. Pour les litiges transfrontaliers : europe-consommateurs.eu. Vous pouvez, à vos frais, vous faire assister par un conseil.

A défaut de règlement amiable dans un délai de 30 jours :

- Le Client consommateur pourra saisir soit le tribunal de son lieu de domicile au moment de la conclusion du contrat, soit celui de son lieu de domicile au moment de la survenance du litige, ou tout autre tribunal compétent conformément aux règles légales applicables.
- Si la procédure est engagée par le Vendeur, celle-ci ne pourra l'être que devant le tribunal du lieu de domicile actuel du Client consommateur.

Fait à Cholet,
Mises à jour le 15 septembre 2026

Pour la société GROUPE SAJECE,
Camille Griselin et Sébastien Lambert
Cogérants